

Belle-Île
en-MER

Feuille de route
2021/2026

Habiter à l'année
& *protéger nos
ressources*



Belle-Île
en-MER



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Habiter à l'année & protéger nos ressources, *Les défis qui nous attendent*

A l'heure où les mots résiliences et transitions résonnent, il est apparu essentiel de bâtir une « Feuille de Route // Belle-Ile-en-Mer // 2021-2026 », alliant à ces objectifs globaux nos préoccupations locales. Ce projet de mandature permet d'envisager collectivement les défis à relever sur notre île, dans le cadre d'une action publique cohérente.

Notre île est un territoire fini de 85 km², riche d'une activité à l'année et de paysages qui en témoignent. Et force est de constater que l'attractivité, exacerbée par la crise sanitaire que nous traversons, interroge nos fiers et fragiles équilibres environnementaux et sociaux. Les défis de l'accès au logement des insulaires, du maintien du caractère agricole bellilois ou encore de la préservation de nos panoramas et nos ressources sont quelques exemples des chantiers qu'il nous faut mener. Notre indiscutable dépendance au tourisme exige aussi d'envisager son développement responsable, en adéquation avec nos fragilités et nos valeurs.

Le contexte insulaire, au-delà des richesses qu'il induit, complexifie notre capacité à agir (prégnance des protections environnementales, disponibilité foncière limitée, dépendances énergétique, faiblesse du potentiel de coopération avec le continent, inexistence d'« arrière-pays », ...). Il impose une prise en compte assumée de l'exception insulaire. Cela passe par un travail de reconnaissance à l'échelle des Îles du Ponant, et par des collaborations actives nous liant à nos partenaires institutionnels (Etat, Conseils régional et départemental, ...).

Dans ce but, et depuis le mois d'avril 2021, nous avons travaillé à l'écriture de cette Feuille de Route en concertation avec les membres du Bureau de la Communauté de Communes, les adjoints des 4 communes, ainsi que tous élus intercommunaux et communaux. Ce travail a été nourri d'une consultation citoyenne, qui a rencontré un bel engouement (630 participants pour 2/3 résidents à l'année et pour 1/3 résidents réguliers). Elle a confirmé que nous partageons collectivement la même conscience des enjeux à investir, pour que Belle-Ile reste vivante toute l'année avec ses habitants permanents.

C'est avec énergie, confiance et convictions que la Communauté de Communes et les 4 communes de Belle-Ile-en-Mer abordent les années à venir, avec pour cap cette Feuille de Route.

Annaïck HUCHET
Présidente de la CCBI
Maire de Bangor

Ronan JUHEL
1^{er} Vice-Président de la CCBI
Maire de Sauzon

Tibault GROLLEMUND
2^{ème} Vice-Président de la CCBI
Maire de Le Palais

Dominique ROUSSELOT
3^{ème} Vice-Président de la CCBI
Maire de Locmaria

*« ...C'est en se pensant soi-même
que l'on devient riche... »*

Sarah Bernhardt

Une feuille de route co-construite, pour rassembler les énergies

... Les défis à relever pour que Belle-Ile reste un territoire vivant et protecteur de ses ressources sont nombreux ...

// Pourquoi faire une feuille de route 2021-2026 ?

D'abord et avant tout pour mettre en cohérence l'action publique locale vis-à-vis des défis qu'il nous faut relever collectivement.

Ensuite parce que nous avons besoin d'un projet clair, en phase avec les enjeux des transitions locales et écologiques, pour tisser avec nos partenaires des collaborations (Etat, Région et Département, Pays d'Auray, Association des Îles du Ponant, Communautés de Communes voisines). En effet, leurs mobilisations à nos côtés est une condition essentielle à notre ambition.

...Fixer les grandes orientations pour Belle-Ile et donner le cap aux politiques publiques...



// Ce que la feuille de route n'est pas //

- Un inventaire de toutes les actions portées par les communes de Bangor, Le Palais, Locmaria, Sauzon et la Communauté de Communes de Belle Ile,
- Une reprise des stratégies thématiques dans lesquelles nous sommes engagés (ex. Document d'objectifs Natura 2000, Programme Local de Prévention des Déchets, schémas directeurs assainissement et cyclables, stratégie de touristique 2019-2024, ...)

// Comment a été construite la feuille de route 2021-2026 ?

La construction de la feuille de route 2021-2026 a été réalisée du mois d'avril à la fin de l'année 2021, en 5 étapes de travail :

Etape 1 // Recensement des potentiels d'investissements publics //

D'avril à mai 2021, les 4 communes et l'intercommunalité ont recensé une 100^{aine} de projets engagés ou engageables sur la mandature : construction-rénovation, voirie, études, équipements, ...

Etape 2 // Identification des défis et des orientations de travail thématique //

De juin à juillet 2021, les commissions de travail intercommunales ont défini les axes de développement à investir prioritairement.

Etape 3 // Construction de la feuille de route Belle-Ile – 2021-2026 //

De septembre à octobre 2021, à partir des investissements, des défis et des orientations préalablement identifiés, ont été déterminés les enjeux de développement, les objectifs opérationnels à mettre en œuvre et les axes de travail qui en découlent. Cette première feuille de route a fait l'objet d'une large concertation entre les élus municipaux et intercommunaux. Ce travail a permis l'émergence d'une 1^{ère} version de la Feuille de Route.

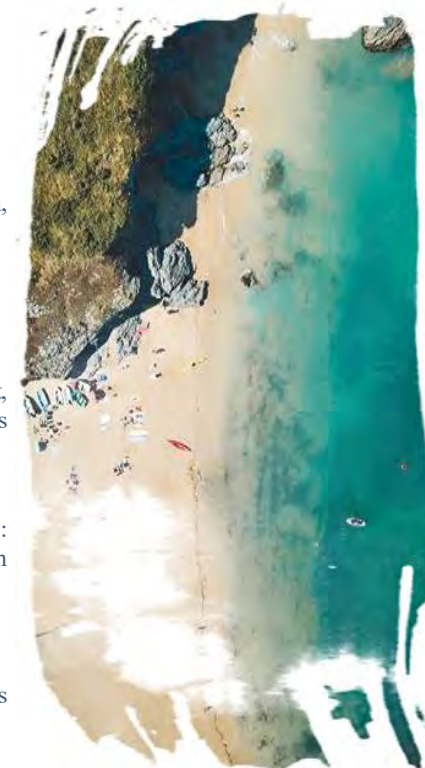
Etape 4 // Consultation publique //

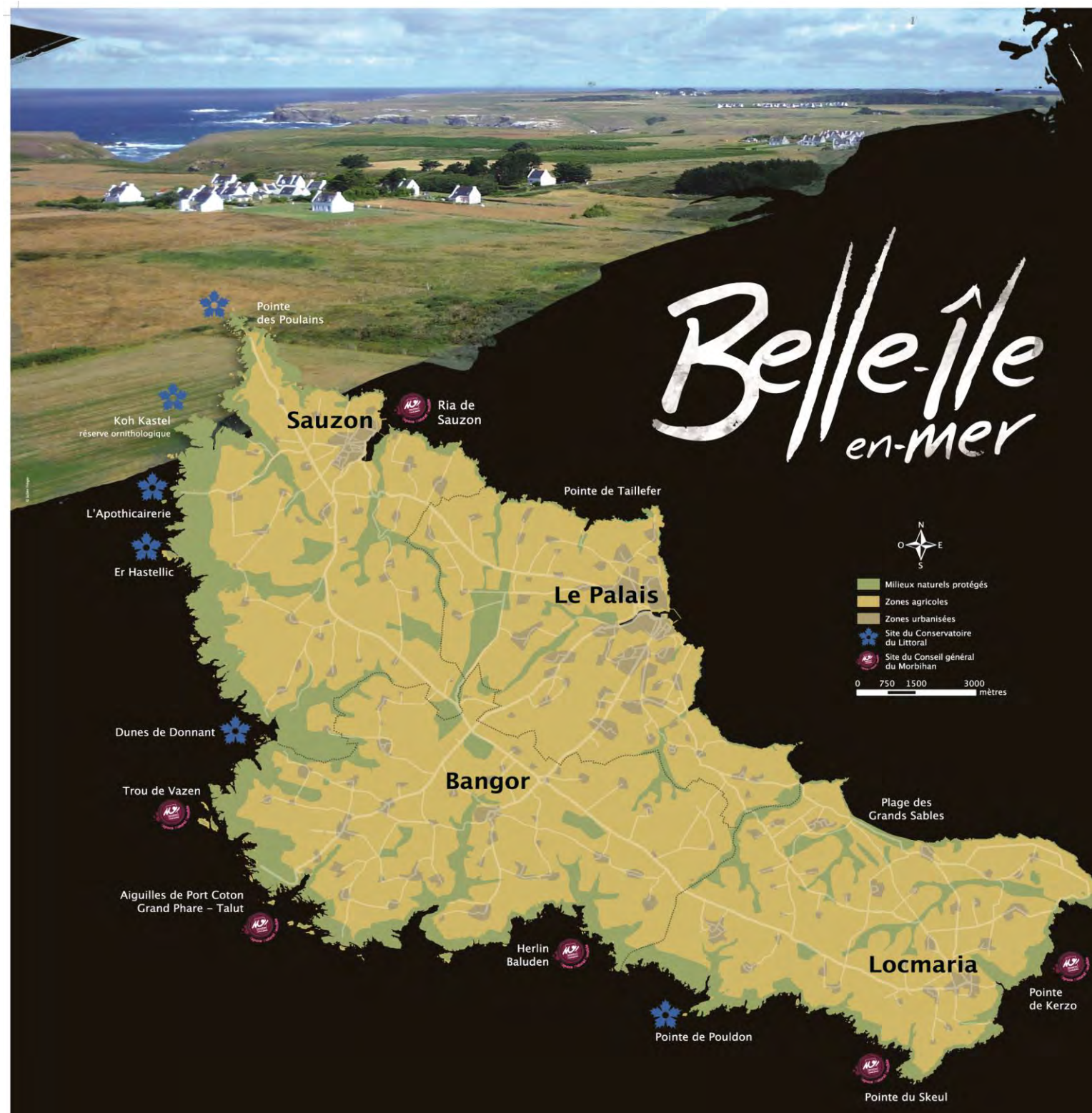
De fin octobre à début novembre 2021, la 1^{ère} version de la Feuille de Route a été soumise à une consultation publique qui a réuni 630 participants représentant : pour 2/3 des insulaires, majoritairement résidents sur l'île depuis plus de 10 ans et pour 1/3 de résidents secondaires, majoritairement séjournant entre 2 à 6 mois/an sur Belle-Ile.

L'analyse des points de vue a permis l'amendement de la Feuille de Route en lien avec les élus du Bureau de la CCBI.

Etape 5 // Validation de la Feuille de route Belle-Ile – 2021-2026 //

Le 20 décembre 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes a approuvé la Feuille de Route, emboitant ainsi le pas sur les conseils municipaux.





Belle-Île en-mer

N
 O E
 S

- Milieux naturels protégés
- Zones agricoles
- Zones urbanisées
- Site du Conservatoire du Littoral
- Site du Conseil général du Morbihan

0 750 1500 3000 mètres

Géographie de l'île

- 85 km². Environ 20 km de long × 9 km de large, et 90 km de sentier côtier.
- 1 communauté de communes, 4 communes, plus de 120 villages.
- L'île est un plateau schisteux (tuff volcanique) découpé par de nombreux vallons. Altitude moyenne 40 m, point culminant à 71 m.



Insularité

- Distance du continent : 15 km entre Quiberon et Le Palais.
- Desserte maritime : liaison Quiberon – Le Palais (Sauzon en saison). 45 minutes de traversée. De 5 rotation minimum en hiver à 13 maximum en été.
- Réserve en eau : 830 000 m³, plus une unité mobile de dessalement en secours.



Population, fréquentation

- 5 348 habitants à l'année.
- Évolution : 4 412 en 1968 ; 4 191 en 1982 ; 4 756 en 1999.
- 450 000 visiteurs par an pour une capacité en hébergement d'environ 40 000 personnes
- Résidences principales : 39,5 % du total des logements.



Activités

- Vie économique : 4 piliers (tourisme, service à la population, bâtiment, secteur primaire), 2 ports de plaisance / passagers, un port de marchandise, un hôpital (comportant urgences, maison de retraite, foyer handicapé), une trentaine d'agriculteurs et une vingtaine de pêcheurs.
- Vie quotidienne : 150 associations, 2 collèges, 5 écoles primaires, une maison de l'enfance, 2 moyennes surfaces, un complexe sportif avec 2 gymnases, un cinéma art et essai, une déchèterie, une salle de spectacle.

Les défis prioritaires qui nous attendent...

Le logement des bellilois & la vie à l'année



Belle-Ile-en-Mer est la plus peuplée des îles du Ponant et sa population croît depuis les années 80. A l'économie touristique saisonnière, un tissu d'activités importantes apporte un dynamisme local toute l'année. Belle-Ile est un territoire vivant, bien loin du stéréotype balnéaire.

Depuis quelques années, l'effet de l'attractivité belliloise sur un territoire protégé et dépourvu d'« arrière-pays », induit une pression immobilière entravant l'hébergement des résidents permanents :

- La mutation des résidences principales en résidences secondaires ou en locations saisonnières, rend de plus en plus difficile, (voire impossible) le maintien et l'installation des insulaires.
- La compression progressive du foncier d'entreprise interroge sur la capacité du territoire à répondre aux besoins.

Au-delà de la question de l'habitat, la collectivité locale doit tout mettre en œuvre pour que Belle-Ile-en-Mer reste une île vivante à l'année. Cela passe par le soutien à la vie associative, des actions visant la dynamique commerciale à l'année, de l'animation jeunesse, ...

L'exception agricole & sa valorisation



Belle-Ile-en-Mer est une île agricole. Cette spécificité, liée à la taille de l'île, a été maintenue et reste très ancrée dans l'identité locale. L'île totalise 36 exploitations sur une surface agricole couvrant près de la moitié de sa surface. Fondée sur l'élevage extensif, elle est à l'origine :

- d'une richesse écologique exceptionnelle et reconnue au niveau européen (ex. prairies),
- d'une part importante de l'intérêt paysager du territoire.

Même si l'agriculture reste fragile et que son développement est très contraint (qualité agronomique des sols, pression foncière sur les terres, cadre réglementaire), la diversité des productions fait figure d'exception pour un territoire insulaire.

Garder cette richesse est un défi passant par l'accompagnement des mutations et par l'amélioration de la valorisation locale des productions.

L'accessibilité de l'île & les mobilités



D'une part, la dépendance du territoire insulaire aux liaisons au continent est totale. En lien avec la région Bretagne et les entreprises de transports, la collectivité doit veiller à l'adéquation entre les besoins des insulaires, des visiteurs, des activités locales... Cette problématique est la clé de tout.

D'autre part et dans un contexte de transition écologique, les besoins en mobilité touristique et locale sur la plus grande des îles du Ponant, imposent la mise en place d'équipements et le déploiement de solutions pour relever les défis de la sécurité, du bien vivre à l'année autant que de l'attractivité de l'île.

La rareté des ressources & la nature



L'insularité induit une rareté des ressources et de l'espace, ainsi qu'un patrimoine naturel et paysager exceptionnel. A l'heure où la transition écologique s'impose à nous, l'île doit faire face à des défis majeurs qu'exacerbe l'attractivité du territoire et l'insularité.

Qu'il s'agisse de l'accès à l'eau potable, du traitement des eaux usées, des déchets, de la préservation du patrimoine écologique ou de de notre impact énergétique, la collectivité doit poursuivre son action et innover.

De plus, face aux mutations à l'œuvre, une réflexion sur l'évolution de nos paysages et de nos horizons doit permettre d'en garantir durablement le caractère sans en nier l'aspect vivant.

Des spécificités insulaires à reconnaître



pour améliorer notre capacité à agir

L'Etat, la Région Bretagne, le Département du Morbihan, reconnaissent la nécessité d'aider les petites collectivités insulaires à compenser les surcoûts (d'investissement et de fonctionnement) induits par l'isolement maritime. La persistance de ces partenariats est essentielle pour faire face aux défis.

Mais au-delà, qui dit « insularité », dit absence d'« arrière-pays » pour : trouver un logement accessible, installer un local nécessaire à une entreprise, accueillir un équipement public essentiel,... Pourtant le cadre réglementaire des îles, imprégné légitimement de protections environnementales fortes, contraint notre capacité à mettre en œuvre des actions pour répondre aux défis qui s'imposent. Il est plus que jamais nécessaire d'adapter les cadres à la typicité des îles, non pas pour les dénaturer, mais au contraire pour en préserver toutes les richesses et relever les défis des transitions.

UNE FEUILLE DE ROUTE... 5 enjeux à mobiliser... 13 axes de travail à investir...

	Page
1// HABITER à l'année sur la plus grande île du Ponant	01
// Favoriser le logement à l'année des résidents permanents //	01
// Soutenir les projets professionnels et l'emploi à l'année sur l'île //	02
// Bien vivre à Belle-Ile, toute l'année //	03
2// PRODUIRE et consommer bellilois	04
// Soutenir le modèle agricole insulaire et ses valorisations locales //	04
// Permettre le développement des entreprises en contexte insulaire //	05
3// BOUGER malgré l'isolement et circuler sur l'île	06
// Maintenir et améliorer les conditions de traversées //	06
// Favoriser les circulations douces et améliorer la sécurité routière //	07
// Faciliter l'accès aux pôles d'attractivités du continent //	08
4// PROTEGER nos ressources et la nature insulaire	09
// Limiter, valoriser et assumer localement nos déchets //	09
// Réduire la consommation d'eau et limiter les rejets d'eaux usées //	10
// Accompagner la transition énergétique insulaire //	11
// Rester « fer de lance » de la protection d'une nature exceptionnelle //	12
5// ACCUEILLIR dans le respect de l'île et ses habitants	13
// Concilier tourisme, rareté des ressources et vie à l'année //	13
// Offrir un accueil pour tous les visiteurs //	14
// Miser sur l'attractivité hors de l'été, en valorisant nos atouts //	15





Enjeu #1

HABITER à l'année sur la plus grande île du Ponant



Axe de Travail //

Favoriser le logement à l'année des résidents permanents //

Etoffer et améliorer l'offre locative pour les insulaires et les actifs

// Nos pistes d'actions //

- Construire de nouveaux logements communaux et sociaux
- Rénover les logements communaux et sociaux les moins confortables et énergétiquement performants
- Porter une « Opération Programmée de l'Habitat » en Renouvellement Urbain à Le Palais
- Accompagner le développement de logements temporaires nécessaires à l'accueil des salariés (cadre public, privé ou mixte)

Optimiser le foncier destiné à l'habitat de demain

// Nos pistes d'actions //

- Suivre et faire évoluer le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays d'Auray et les Plans Locaux d'Urbanisme au regard de la réglementation et de ces évolutions
- Identifier les outils permettant la maîtrise du foncier constructible

Favoriser l'accès à la propriété des résidents à l'année

// Nos pistes d'actions //

- Booster les possibilités d'accès à la propriété principal par l'investissement communal (lotissement communal, logement en accession à la propriété)
- Limiter la mutation des résidences principales
 - Identifier et mettre en place des outils limitant le risque de mutation de la vocation principale des logements acquis dans le cadre d'un investissement public
 - Contenir la mutation des logements en location saisonnière



// Agir urgemment pour l'habitat //

Les communes assurant et facilitant la construction de logements à l'année, l'extrême tension impose aujourd'hui l'intervention complémentaire de la Communauté de Communes pour :

- #1 **Limiter la mutation en location saisonnière** en accompagnant la mise en place de la procédure d'enregistrement des meublés de tourisme
- #2 **Poser les bases d'une « stratégie habitat - Belle-Ile »** garantissant la cohérence et l'efficacité de l'action locale à tous les niveaux
- #3 **Mutualiser les expertises, les expériences et les outils** pour agir efficacement en commune
- #4 **Mobiliser nos parlementaires** sur des leviers législatifs favorisant le foncier principal, à l'échelle des îles du Ponant

Enjeu #1

HABITER à l'année sur la plus grande île du PonantAxe de
travail //**Soutenir les projets professionnels & l'emploi à l'année sur l'île //****Offrir un cadre propice***aux projets professionnels des insulaires*

// Nos pistes d'actions //

- Sécuriser et développer les modes d'accueil pour les enfants afin de garantir le maintien dans l'emploi des jeunes actifs
- Favoriser le rebond professionnel des personnes les plus éloignées de l'emploi (ex. Chantier Nature et Patrimoine de la CCBI)

La mise en œuvre des actions suivantes s'appuie en partie sur le Service de l'Information Sociale et de l'Emploi (SISE), labélisé « Espace France Services ».

- Déceler les opportunités d'emplois et développer la formation professionnelle en améliorant le partenariat avec les employeurs
- Accompagner les reconversions et les projets professionnels
- Offrir une meilleure visibilité au SISE, afin de lui permettre de prendre sa place dans la politique « emploi »

Accompagner les jeunes dans leurs parcours*de vie dans l'emploi*

// Nos pistes d'actions //

La mise en œuvre des actions suivantes, s'appuie en partie sur le Service de l'Information Sociale et de l'Emploi (SISE), labélisé « Espace France Services ».

- Favoriser les mises en situation professionnelles des jeunes (ex. Coopérative Jeunesse de Service)
- Accompagner les jeunes les plus éloignés de l'emploi et construire un projet professionnel (ex. Mission Locale, Chantier Nature et Patrimoine de la CCBI)
- Rompre l'isolement géographique en portant des formations facilitant l'accès à l'emploi des jeunes (ex. Permis de conduire)
- Offrir une meilleure visibilité au SISE, afin de lui permettre de prendre sa place vis-à-vis des jeunes dans l'emploi



Enjeu #1

VIVRE à l'année sur la plus grande île du Ponant



Axe de travail

// **Bien vivre à Belle-Ile, toute l'année** //

Repenser les centres bourgs

pour renforcer le bien vivre à l'année

// Nos pistes d'actions //

- Repenser et réaménager l'espace public pour améliorer l'accès et l'image des 4 centres-bourgs bellilois
- Favoriser les unions commerciales pour animer les centres bourgs



// Redynamiser les centres bourgs //

La commune de Le Palais est engagée dans la phase opérationnelle du dispositif national « Petites Villes de demain » // La commune de Bangor est engagée dans la phase étude du dispositif régional « dynamisme des centres villes et des bourgs ruraux de Bretagne »

Soutenir l'offre de loisirs

toute l'année

// Nos pistes d'actions //

- Permettre le maintien du formidable tissu associatif bellilois
 - Créer et rénover des/les lieux de vie locale et d'activités associative
 - Soutenir le riche tissu associatif bellilois
- Développer les infrastructures sportives à l'échelle de l'île
 - Restructurer le complexe sportif du Gouerch
 - Investir dans les équipements sportifs communaux du quotidien
 - Envisager l'amélioration de l'infrastructure nautique des Grands Sables

Maintenir les actions de cohésion sociale

et la présence des services publics

// Nos pistes d'actions //

- Maintenir et améliorer la qualité des services publics
 - Envisager et construire un nouveau siège pour l'intercommunalité
 - Positionner l'« Espace France Services » (Service de l'Information Sociale et de l'emploi) au centre de la vie locale et renforcer les liens avec les opérateurs publics nationaux pour compenser leur éloignement (ex. Assistante Sociale, Pôle Emploi, Trésor Public,...)
 - Réhabiliter les locaux administratifs et techniques des collectivités locales
- Soutenir les actions de cohésion sociale sur l'île
 - Soutenir le secteur des services à la personne (ex. formation Aide de vie, soutien Espace Autonomie Sénior, ...)
 - Accompagner le secteur médico-social, en lien avec le centre hospitalier

Offrir aux jeunes un cadre de vie

à la hauteur de leurs envies

// Nos pistes d'actions //

- Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets au quotidien (ex. : skate park, conseil des jeunes, ...)
- Créer un espace jeunesse à Le Palais

Autres : voir les actions de « Soutenir l'offre de loisirs toute l'année »

Enjeu #2

PRODUIRE et consommer belliloisAxe de
travail// **Soutenir le modèle agricole insulaire et ses valorisations locales** //**Favoriser la valorisation des productions agricoles***en se réappropriant les circuits de commercialisation*

// Nos pistes d'actions //

- Poursuivre les réflexions et innover pour l'approvisionnement des restaurants scolaires en produits locaux
- Appuyer le développement des circuits de vente directe
- Renforcer l'identification des produits locaux
- Soutenir les initiatives de transformation des produits locaux et de distributions vers tous les insulaires

Accompagner les mutations*des filières locales « viande » et « lait »*

// Nos pistes d'actions //

- Etudier l'opportunité d'une relocalisation de l'abattage des « gros bovins » et de la création d'un atelier de découpe, en partenariat avec les acteurs de la filière (action soutenue par le Plan de Relance)
- Accompagner le développement local d'une filière lait (adaptation du service public de collecte / appui à la création d'une laiterie / ...)
- Appuyer les éleveurs dans l'évolution de leurs systèmes d'exploitation

Créer des conditions favorables*aux porteurs de projets agricoles*

// Nos pistes d'actions //

- Poursuivre la politique communale de maîtrise du foncier agricole et accompagner les projets d'installation-développement agricole
- Repérer les opportunités d'acquisitions et favoriser la mise en bail des parcelles publiques (communes, CCBI, département, conservatoire du littoral, ...)
- Travailler sur l'articulation entre les prescriptions d'urbanisme et l'agriculture
- Appuyer l'accès aux aides à l'agriculture, notamment celles liées à la Politique Agro-Environnementale
- Créer un lieu rassemblant les associations rurales

Sensibiliser et partager*autour des défis de l'agriculture insulaire*

// Nos pistes d'actions //

- Garantir la concertation « producteurs-transformateurs-commerçants »
- Poursuivre la sensibilisation contre le gaspillage alimentaire et les actions de découverte de l'agriculture locale
- Favoriser le « bien manger, manger local » (jardins partagés, éducation alimentaire)



Enjeu #2

PRODUIRE et consommer bellilois



Axe de travail

// Permettre le développement des entreprises en contexte insulaire //

Créer des opportunités d'implantation d'entreprises

en préservant les espaces naturels et agricoles

// Nos pistes d'actions //

- Garantir la bonne prise en compte des problématiques foncières économiques insulaires dans les documents d'urbanisme (ex. PLU, SCOT)
- Observer et qualifier les besoins fonciers à vocation économique
- Mobiliser les outils pour préserver le foncier à vocation économique (ex. préemption, périmètre de sauvegarde, clauses anti-spéculatives, friches, ...)
- Avoir des capacités foncières d'accueil des entreprises

Repenser les centres bourgs

pour accueillir une vie économique dynamique à l'année

// Nos pistes d'actions //

- Repenser et réaménager l'espace public pour améliorer l'accès et l'image des 4 centres-bourgs bellilois
- Favoriser les unions commerciales pour animer les centres bourgs



Accompagner les entreprises

face aux défis insulaires et à l'évolution de la consommation

// Nos pistes d'actions //

- Développer et défendre le maintien des services et équipements publics aux professionnels
 - Accompagner et co-financer le déploiement de la fibre optique, au côté du syndicat mixte « MEGALIS Bretagne »
 - Maintenir et développer les infrastructures portuaires nécessaires aux activités de pêche professionnelle, à leur maintien et leur développement
 - Accompagner les entreprises dans leurs besoins en emploi et en formation professionnelle en s'appuyant sur un Service de l'Information Sociale et de l'Emploi (SISE - Espace France Services) au centre de la vie locale.
- Accompagner la transition écologique des entreprises :
 - Appuyer les dynamiques de valorisation des savoir-faire locaux
 - Valoriser les entreprises éco-responsable (ex. économie circulaire, labélisation, chartes locales entreprises)
 - Impliquer les habitants dans le soutien au développement économique local
- Soutenir les entreprises dans leurs évolutions :
 - Accompagner les commerçants locaux dans le développement de nouveaux services et identifier des activités nouvelles pour diversifier l'économie
 - Accompagner la modernisation des entreprises (ex. aide Pass commerce et artisanat)
- Mesurer les surcoûts insulaires par secteur d'activité et défendre la mise en place de mesures correctives en lien avec l'Association des Îles du Ponant (ex. aide, fiscalité, ...)

Enjeu #3

BOUGER malgré l'isolement et circuler sur une grande île

// Les mobilités, une compétence de la Région Bretagne //

La région est l'autorité compétente en matière de mobilité depuis le continent et sur Belle-Ile. Elle souhaite travailler dans le cadre d'un partenariat fort avec la communauté de communes. Les axes de travail que nous souhaitons localement investir devront donc être partagés avec la région.



Axe de
travail

// **Maintenir et améliorer les conditions de traversée** //

Optimiser la liaison maritime

en y travaillant avec la Région



// Nos pistes d'actions collaboratives //

- Garantir un niveau de rotation et une politique tarifaire compatible avec la vie à l'année, sur l'île la plus peuplée de Bretagne
- Favoriser l'accessibilité aux services essentiels

Améliorer la gestion des marchandises

en concertation avec tous les acteurs

// Nos pistes d'actions collaboratives //

- Repenser la gestion et les conditions de transport des marchandises
 - Co-porter, avec la Région, une étude d'amélioration du transit des marchandises Continent <> Belle-Ile
 - Améliorer les équipements et les services de prise en charge des marchandises
- Favoriser les conditions d'accès aux matières, matériaux et matériels agricoles, gage du maintien de l'activité

Améliorer les conditions d'embarquement/débarquement

des passagers en concertation avec tous les acteurs

// Nos pistes d'actions collaboratives //

- Redonner au port de Sauzon sa fonction de porte de la destination pour désengorger Palais :
 - Envisager avec la région et les compagnies maritimes, l'augmentation des rotations vers et depuis Sauzon en saison
 - Améliorer les équipements et les services d'accueil portuaires sauzonnais
- Offrir de bonnes conditions d'embarquement/débarquement à Quiberon et Le Palais
 - Parvenir à une collaboration avec la Région dans la conduite du projet de la nouvelle gare maritime à Quiberon facilitant les déplacements des insulaires et des visiteurs
 - Améliorer la gestion des flux et le confort des passagers à Palais
- Maintenir en état les équipements portuaires
- Maintenir en état l'aérodrome, 3^{ème} porte de l'île



// **Sauzon, une opportunité de développement** //

Le Port de Sauzon doit (re)devenir une porte de la destination belliloise au service de l'activité touristique. Elle répond à une attente touristique et au besoin de désengorgement estival de Le Palais.

Enjeu #3

BOUGER malgré l'isolement et circuler sur une grande île

// Les mobilités, une compétence de la Région //

La région est l'autorité compétente en matière de mobilité depuis le continent et sur Belle-Ile. Elle souhaite travailler dans le cadre d'un partenariat fort avec la communauté de communes. Les axes de travail que nous souhaitons localement investir devront donc être partagés avec la région.

Axe de
travail //

// Favoriser les circulations douces et améliorer la sécurité routière //

Développer les mobilités cyclables
sur l'île

// Nos pistes d'actions //

- Améliorer le réseau cyclable
 - Aménager les axes prioritaires et équiper en stationnement vélo les points stratégiques
 - Rénover la signalétique directionnelle
- Bien informer les cyclistes
 - Créer une carte des itinéraires vélo et envisager la mise en place d'application d'itinérance vélo
 - Développer la communication à partir des sites internet stratégiques
- Sensibiliser et éduquer au partage de la route
- Développer des services de mobilité vélo et des aides incitatives



// Une stratégie vélo adoptée //

Le Schéma Directeur Vélo de Belle-Ile-en-Mer, élaboré en concertation avec les communes, a été adopté par la Communauté de Communes le 14 décembre 2021. Il identifie les axes cyclables à mettre en place et les actions à développer jusqu'en 2026.

Améliorer la sécurité routière
en agissant auprès des usagers

// Nos pistes d'actions //

- Sensibiliser résidents et visiteurs au partage d'un réseau routier exigu
- Soutenir les initiatives améliorant la mobilité nocturne des jeunes

Optimiser le réseau Belle-Ile-Bus
pour l'adapter à des besoins croissants

// Nos pistes de collaboration //

- Ajuster le fonctionnement du Belle-Ile-Bus aux visiteurs et au territoire
 - Poursuivre le développement de la ligne de soirée au départ de Sauzon
 - Développer la communication à partir des sites internet stratégiques
 - Sécuriser certains points d'arrêts les plus fréquentés et améliorer le confort
- Réenvisager les modalités du service Transport à la Demande hors saison, pour répondre aux besoins des personnes isolées et des jeunes

Repenser les circulations des centres bourgs
pour renforcer leur accessibilité

// Nos pistes d'actions //

- Repenser et réaménager l'espace public pour améliorer l'accès et l'image des 4 centres-bourgs bellilois



Enjeu #3

BOUGER malgré l'isolement et circuler sur une grande île

// L'Axe « Auray-Quiberon », un sujet de la compétence de la communauté de communes AQTA //

La Communauté de Communes Auray-Quiberon-Terre-Atlantique (AQTA) est l'autorité compétente en matière de mobilité sur l'axe « Auray-Quiberon ». Il est desservi par des services régionaux et grâce à des infrastructures départementales et communales. Les collectivités bellilloises doivent collaborer avec ces partenaires, pour y envisager l'amélioration de la gestion des flux vers et depuis Belle-Ile.



Axe de
travail

// **Faciliter l'accès aux pôles d'attractivité du continent** //

Améliorer les mobilités vers et depuis le continent

en collaborant avec nos partenaires

// Nos pistes d'actions collaboratives //

- Participer aux échanges sur l'avenir de l'Axe Auray-Quiberon porté par la communauté de communes « Auray Quiberon Terre Atlantique »
- Retravailler sur l'enchaînement des transports publics

Améliorer l'accès à la gare maritime

en collaborant avec la ville de Quiberon

// Nos pistes d'actions collaboratives //

- Animer un espace de dialogue entre la commune de Quiberon et Belle-Ile, en y associant Houat et Hoëdic et en lien avec la communauté de communes « Auray Quiberon Terre Atlantique », compétente sur l'avenir de l'Axe Auray-Quiberon

Faciliter les déplacements urgents des insulaires

sur le continent

// Nos pistes d'actions //

- Faciliter l'accès au permis de conduire des jeunes et moins jeunes insulaires (cf. Actions mise en place à l' « Espace France Services » - SISE)
- Soutenir les initiatives facilitant toute l'année les mobilités individuelles des insulaires les plus fragiles (ex. association Néomobilité)
- Maintenir un dialogue permanent avec la région Bretagne et son délégataire maritime directement, en particulier dans le cadre du comité de ligne Bretagne Sud

Enjeu #4

PROTEGER nos ressources et la nature insulaireAxe de
travail

// Limiter, valoriser et assumer localement nos déchets //

Réduire nos déchets*en faisant évoluer les comportements*

// Nos pistes d'actions //

- Responsabiliser les usagers vis-à-vis de leur production de déchets
 - Conformément à la réglementation, mettre en place la facturation des usagers en fonction des déchets générés (objectif 2024-2025)
 - Adapter les équipements et l'organisation du service aux nouvelles modalités de collecte
- Poursuivre les actions de sensibilisations et de formations des résidents (démarche « Territoire Econome en Ressources »)

Favoriser le réemploi local de nos déchets*pour limiter le besoin en ressources*

// Nos pistes d'actions //

- Créer une matériauthèque pour favoriser le réemploi des matériaux de construction (ex. carrelage, brique, ardoise, ...)
- Recycler nos déchets verts et les biodéchets des professionnels
 - Construire une plate-forme de compostage
 - Envisager la création d'une plate-forme de préparation bois-énergie
- Accompagner et valoriser l'actions des professionnels

Traiter localement nos déchets*pour les assumer*

// Nos pistes d'actions //

- Réhabiliter les alvéoles saturées pour retrouver du volume de stockage, sans extension du site d'enfouissement
 - Finaliser les travaux de fin d'exploitation des alvéoles d'enfouissement saturées
 - Equiper les alvéoles restaurées pour mettre en fonction le casier n°4
- Soutenir les initiatives et envisager de nouvelles formes de coopérations publiques à l'échelle du département pour réduire la fraction de déchets non-valorisables et limiter la part de déchets enfouis



Enjeu #4

PROTEGER nos ressources et la nature insulaire



Axe de travail

// Réduire la consommation d'eau et limiter les rejets d'eaux usées //

Gérer la rareté de la ressource en eau

en collaborant avec le syndicat Eau du Morbihan

// Nos pistes d'actions collaboratives //

- Sensibiliser et inciter les usagers à réduire leur consommation d'eau
 - Proposer des équipements de réduction des consommations
 - Responsabiliser les usagers dans leurs comportements quotidiens
- Veiller à l'amélioration permanente des capacités de pompage de l'eau de ruissellement
- Veiller à sécuriser la qualité des eaux brutes collectées

Adapter les capacités épuratoires

à l'évolution des besoins

// Nos pistes d'actions //

- Garantir des moyens adaptés à la gestion saisonnière des installations d'épuration
- Suivre l'évolution des volumes traités et envisager l'augmentation des capacités épuratoires collectives
- Accompagner les propriétaires dans la réhabilitation de leurs assainissements autonomes



// Le Schéma directeur d'assainissement collectif //

La Feuille de Route n'a pas pour objet de reprendre le contenu du Schéma directeur 2019-2030. En revanche, elle renvoie à la programmation des travaux de réhabilitation des réseaux et de renforcement des capacités épuratoires, y figurant.

Réduire les rejets d'eaux usées

dans le milieu naturel

// Nos pistes d'actions //

- Inciter les propriétaires à mettre leurs branchements à l'assainissement collectif en conformité, afin d'éviter la prise en charge des eaux pluviales à l'origine des saturations
- Augmenter les débits pris en charge sur le réseau d'assainissement collectif, en renforçant les capacités des pompes de relèvement
- Informer les occupants et les propriétaires, utilisant un assainissement autonome, des bonnes modalités d'entretien des installations
- Contrôler les installations autonomes et inciter les propriétaires à réhabiliter les assainissements à l'origine de rejets au milieu

Maintenir les installations collectives en état

pour en garantir l'efficacité

// Nos pistes d'actions //

- Assurer le renouvellement des réseaux hors d'âge
- Améliorer la coordination entre les opérateurs, afin d'anticiper les besoins en renouvellement, dans un souci de maîtrise des dépenses
 - Favoriser la coordination des travaux réseau-voirie
 - Mutualiser les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales (communes) et d'assainissement collectifs (CCBI)

Enjeu #4

PROTEGER nos ressources et la nature insulaireAxe de
travail //**Accompagner la transition énergétique insulaire** //**Adapter les logements et les bâtiments publics***aux défis de la transition*

// Nos pistes d'actions //

- Rénover et créer de nouveaux bâtiments publics énergétiquement performants et utilisant des matériaux biosourcés (ex. rénovation des équipements, création de nouveaux bâtiments publics,...)
- Rénover et construire des logements sociaux énergétiquement performants et utilisant des matériaux biosourcés
- Inciter et accompagner les propriétaires dans la rénovation thermique des habitations

Produire localement de l'énergie*pour diminuer l'impact carbone et la dépendance au continent*

// Nos pistes d'actions //

- Faire le bilan des bâtiments publics équipés de dispositifs d'autoproduction-consommation variés, en poursuivre leur équipement en solutions adaptées
- Accompagner les propriétaires pour favoriser l'installation de dispositifs d'autoproduction-consommation (programme « cadastre solaire » en lien avec l'Association des Îles du Ponant)
- Favoriser tous les projets en filière courte (cf. Enjeu – Produire et consommer bellilois)

Favoriser les déplacements doux*et peu émetteurs en carbone*

// Nos pistes d'actions //

- Développer les mobilités cyclables sur l'île (cf. Axe Faciliter les circulations douces et améliorer la sécurité routière – p. 07)
- Optimiser le réseau Belle-Ile-Bus pour l'adapter à des besoins croissants (cf. Axe Faciliter les circulations douces et améliorer la sécurité routière – p. 07)
 - Envisager le transport debout dans les Belle-Ile-Bus, pour diminuer l'impact carbone
 - Envisager l'adaptation décarbonée du parc de véhicules Belle-Ile-Bus
- Garantir l'approvisionnement en produits pétroliers pour accompagner une transition énergétique en douceur
- Accompagner le développement « du mixte » des moyens de propulsion

Augmenter les potentiels de captage du carbone*même sur une île*

// Nos pistes d'actions //

- Protéger et gérer une nature stockeuse de carbone (cf. Axe de travail - Rester « fer de lance » de la protection d'une nature exceptionnelle -p. 12)
- Augmenter le potentiel et améliorer la gestion des boisements
- Rester ouvert au potentiel d'innovation

Enjeu #4

PROTEGER nos ressources et la nature insulaireAxe de
travail //**Rester « fer de lance » de la protection d'une nature exceptionnelle //****Rester engagé dans la protection des écosystèmes***avec les acteurs et les usagers*

// Nos pistes d'actions //

- Sensibiliser les insulaires et les visiteurs à la fragilité des écosystèmes insulaires (ex. Animation scolaires, Information sur sites, Communication, ...)
- Mener une politique agro-environnementale forte en lien avec la Région et les exploitants
- Maîtriser l'impact de la fréquentation sur les écosystèmes et permettre la circulation pédestre sur les sites naturels de l'île
- Agir pour la conservation des espèces végétales à forte responsabilité pour Belle-Ile
- Maintenir et restaurer les milieux naturels protégés au niveau européen
- Améliorer l'accessibilité aux espaces naturels pour les services d'incendie et de secours
- Impliquer les acteurs locaux dans la conservation du patrimoine écologique insulaire (ex. Réseau Acteur Engagé par Nature, Contrat et Charte Natura 2000, Mesure Agro-environnementale)



// Natura 2000, un guide partagé //

La Feuille de Route n'a pas pour objet de reprendre le contenu du DOCUMENT d'Objectifs Natura 2000, validé en 2019. En revanche, elle renvoie aux actions en faveur du maintien et de la restauration des écosystèmes qui y sont détaillées

Agir pour préserver l'identité du paysage*sans nier son caractère vivant*

// Nos pistes d'actions //

- Réaliser un « Plan Paysage » pour projeter et anticiper sur les trajectoires paysagères en œuvre et à venir
- Restaurer le paysage des sites (ex. Pointe de Kerdonis) et garantir l'intégration paysagère des équipements-aménagements publics

Protéger nos milieux marins*en agissant concrètement dans l'Aire Marine Protégée*

// Nos pistes d'actions //

- Communiquer et impliquer pour faire exister l'Aire Marine Protégée
 - Booster l'attractivité de l'espace d'immersion « Plongez » à la Maison du littoral
 - Accompagner les écoles dans le déploiement des « Aires Marines Educatives »
 - Développer le réseau des prestataires de loisirs « engagés par Nature » en mer
- Protéger durablement les milieux marins les plus fragiles
 - Réduire l'impact du mouillage par l'adaptation des équipements publics portuaires
 - Envisager l'évolution du mode de gestion des mouillages pour mieux protéger les fonds marins
 - Accompagner les pêcheurs professionnels dans l'adaptation éventuelle des pratiques
 - Garantir la protection de l'anse de Gros Rocher
 - Accompagner le syndicat Vigipol dans un plan d'intervention pollutions marines
 - Mettre en place une aire de carénage à Le Palais et envisager un équipement dédié à Sauzon

Enjeu #5

ACCUEILLIR dans le respect de l'île et ses habitantsAxe de
travail

// Concilier tourisme, rareté des ressources et vie à l'année //

Inciter nos visiteurs à adapter leurs comportements*à la fragilité des ressources insulaires*

// Nos pistes d'actions //

La sensibilisation à la fragilité des ressources répond de l'enjeu Ressource et se résume touristiquement au travers des messages suivants : Les milieux naturels uniques... n'aiment pas être piétinés // Plus de tri c'est moins de déchets enfouis sur l'île // Ici la ressource en eau vient de la pluie alors pas de gâchis // Les produits bellilois voyagent moins que les autres.

- Assurer la sensibilisation depuis le site Internet de l'Office de Tourisme
- Créer un espace de sensibilisation percutant en gare maritime à Quiberon
- Développer la sensibilisation dans les bateaux à destination de Belle-Ile
- Assoir la fonction de la Maison du Littoral dans le parcours des visiteurs
- Développer les espaces physiques et virtuels de sensibilisation
- Accompagner et valoriser les professionnels du tourisme engagés

Atténuer les effets négatifs du tourisme*et mieux l'intégrer dans la vie à l'année*

// Nos pistes d'actions //

- Réguler la mutation des résidences secondaires en hébergements touristiques pour favoriser les professionnels et les logements à l'année (cf. Enjeu Habiter)
- Envisager et partager à l'échelle de la Destination Bretagne Sud Golfe du Morbihan sur la question de l'hébergement des saisonniers
- Adapter nos capacités de traitement des déchets et des eaux usées aux fluctuations saisonnières (cf. Enjeu Ressources)
- Favoriser la porte d'entrée maritime saisonnière pour les visiteurs à la journée afin de désengorger Palais
- Faire évoluer les services de l'Office de Tourisme vers « le vivre à l'année »
- Mettre en place et nourrir un observatoire des fréquentations et de ses effets, pour anticiper et contribuer à la réflexion à l'échelle des Îles du Ponant

Favoriser les mobilités respectueuses*de l'île et des habitants*

// Nos pistes d'actions //

- Améliorer l'information des visiteurs sur les mobilités touristiques sans leurs voitures

Les actions suivantes sont également inscrites à l'enjeu Bouger :

- Développer le réseau cyclable
- Garantir l'efficacité du service Belle-Ile-Bus, d'avril à octobre
- Favoriser la porte d'entrée maritime saisonnière pour les visiteurs à la journée afin de réduire les besoins de rotations du Belle-Ile-Bus
- Sensibiliser les visiteurs aux questions de sécurité routière sur l'île



Enjeu #5

ACCUEILLIR dans le respect de l'île et ses habitants



Axe de travail

// **Offrir un accueil de qualité pour tous les visiteurs** //

Disposer d'espaces d'accueil des visiteurs adaptés et confortables

// Nos pistes d'actions //

- Relocaliser l'office de tourisme au centre de la vie palantine
- Aménager, avec la Région, un espace d'accueil des visiteurs en gare maritime de Quiberon
- Conforter le point d'accueil de Sauzon

Agir avec les acteurs du tourisme pour garantir la qualité de l'accueil

// Nos pistes d'actions //

- Dialoguer avec les partenaires institutionnels pour garantir l'accessibilité, l'adaptation et le confort de nos visiteurs depuis le continent
- Associer les professionnels du tourisme et les acteurs associatifs pour garantir l'accueil et l'information de nos visiteurs



// Une stratégie touristique 2019-2024 //

La Feuille de Route n'a pas pour objet de reprendre le contenu de la Stratégie touristique "Belle Ile la bien nommée", élaborée en 2019. En revanche, elle renvoie aux actions définies au sein de ces 5 axes :
Réinvestir l'identité de « Belle-Ile-en-Mer le bien nommée » / Offrir des alternatives aux visiteurs pour une mobilité sans voiture / Miser sur la nature et l'itinérance / Offrir des expériences authentiques et créatives toute l'année / Evaluer la politique de développement touristique

Adapter les équipements et services publics touristiques aux besoins d'accueil

// Nos pistes d'actions //

- Offrir aux visiteurs et aux insulaires des conditions d'embarquement-débarquement, adaptées à toutes les saisons
 - Repenser la gestion des flux sur le quai à Palais et créer un abri à passagers
 - Créer les infrastructures nécessaires au repositionnement de Sauzon en tant que porte de la destination
- Garantir l'accueil des plaisanciers
 - Adapter et valoriser l'adaptation des mouillages plaisanciers portuaires à la sensibilité écologique
 - Créer des sanitaires adapter à la fréquentation plaisancière du Port de Palais
 - Garantir l'entretien et le développement des équipements portuaires
- Réfléchir à l'évolution des hébergements touristiques municipaux et les restaurer, pour maintenir une offre touristique diversifiée
- Améliorer les mobilités touristiques en assurant la mise en place des actions prévues à l'Axe 3.2. Faciliter les circulations douces et améliorer la sécurité routière (p. 07)



// L'office de tourisme, un partenaire incontournable //

La Communauté de Communes confie à l'office de tourisme sa politique de promotion, d'accueil et d'information des visiteurs. Cette collaboration est régie par une convention dans le cadre de la stratégie touristique de Belle-Ile.



Enjeu #5

ACCUEILLIR dans le respect de l'île et ses habitants



Axe de travail

// Miser sur l'attractivité hors de l'été, en valorisant nos atouts //

Valoriser les milieux naturels

et l'offre d'immersion toute l'année

// Nos pistes d'actions //

- Assoir la fonction de la Maison du Littoral dans le parcours des visiteurs
- Développer l'offre d'immersion dans la nature
 - Valoriser les prestataires de loisirs nature impliqués dans la protection (cf. Réseau « acteurs engagés par Nature »)
 - Promouvoir et développer l'application mobile de découverte du patrimoine naturel, « Rejoignez l'ordre du pouce-pied »
 - Garantir une offre d'animation nature fournie, à partir de la Maison du Littoral et en partenariat avec le CPIE
 - Valoriser les sites naturels emblématique par une offre d'interprétation

Développer la randonnée et les activités liées

dans le respect des autres usages

// Nos pistes d'actions //

- Garantir l'accessibilité du sentier côtier-GR340
- Etoffer l'offre de randonnée en partage avec les autres usages (ex. promenade, chasse, vélo, ...)
- Envisager et créer une offre permanente de parcours Trail en partage avec les autres usages (ex. promenade, chasse, vélo, ...)



// L'office de tourisme, un partenaire incontournable //

La Communauté de Communes confie à l'office de tourisme sa politique de promotion, d'accueil et d'information des visiteurs. Cette collaboration est régie par une convention dans le cadre de la stratégie touristique de Belle-Ile.

Valoriser nos patrimoines et la culture

pour donner à voir et faire toute l'année

// Nos pistes d'actions //

- Renouveler l'« expérience visiteur » et assurer l'ouverture hors saison des grands monuments historiques de Belle-Ile (Espace S. Bernhardt, Grand Phare, Belle-Fontaine)
- Valoriser les éléments d'histoire et de patrimoine de Belle-Ile :
 - Poursuivre le programme de restauration et de valorisation de la Pointe de Kerdonis
 - Assurer la mise en place et la promotion d'un parcours Monet sur le secteur Kervilahouen-Port Coton
 - Valoriser les patrimoines militaires et vernaculaires de l'île
- Porter une politique de spectacle toute l'année à partir de la Salle Arletty et accompagner les initiatives



// Une stratégie touristique 2019-2024 //

La Feuille de Route n'a pas pour objet de reprendre le contenu de la Stratégie touristique "Belle Ile la bien nommée", élaborée en 2019. En revanche, elle renvoie aux actions définies au sein de ces 5 axes :

Réinvestir l'identité de « Belle-Ile-en-Mer le bien nommée » / Offrir des alternatives aux visiteurs pour une mobilité sans voiture / Miser sur la nature et l'itinérance / Offrir des expériences authentiques et créatives toute l'année / Evaluer la politique de développement touristique

Avec confiance en l'avenir...
... pour que Belle-Ile en mer
reste une île vivante toute l'année...
... engagée dans la protection
de ses ressources ...



Belle-île
en-mer
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES